

Documentation APP Subrogation

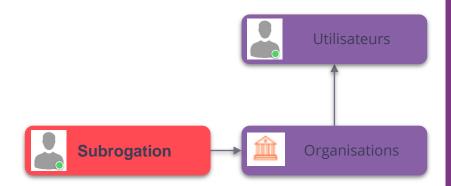


→ Hériter des droits d'un utilisateur

Contexte et usage de l'APP

Subroger les droits d'un utilisateur par le support pour assistance ou pour assurer les prestations de paramètrage/administration pour un client





OBJET MÉTIER

TYPE D'UTILISATEUR

FONCTIONS

DÉPENDANCES

AUTRES
INFORMATIONS
BONNES PRATIQUES

SUBROGATION

Elle est accessible aux utilisateurs support disposant du profil d'autorisation.

L'APP Subrogation permet d'hériter des profils de droits d'un utilisateur après autorisation de celui-ci.

Elle peut-être :

- **Temporaire** pour un support à un utilisateur nominatif.
- Permanente sur des utilisateurs génériques créés dans le domaine de l'organisation pour assurer des prestations d'administration, de paramétrage ou de supervision.

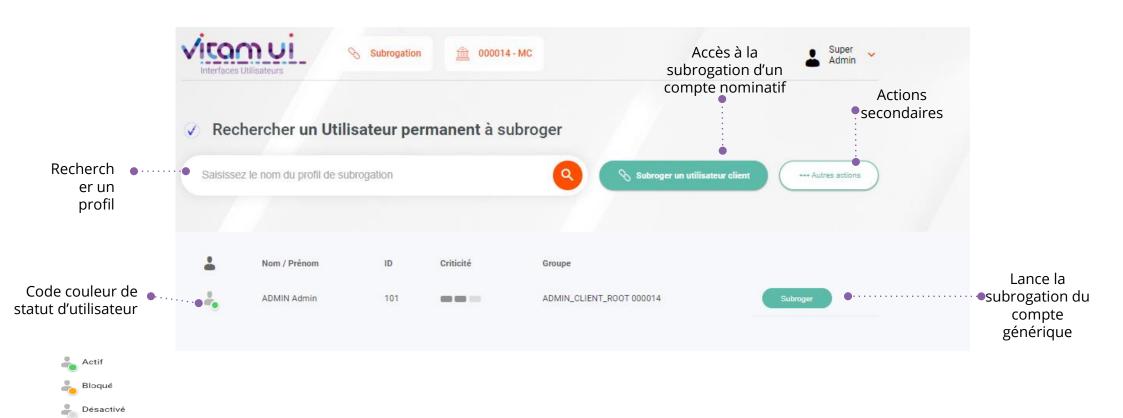
La subrogation d'un utilisateur nominatif/générique est possible uniquement si l'organisation l'a autorisée. A la demande de l'organisation, il est possible de supprimer ce droit ou désactiver un compte générique.

Chaque transaction réalisée par l'utilisateur support est tracée et journalisée sur son identité nominative.

Chaque session est limitée à 30 minutes.



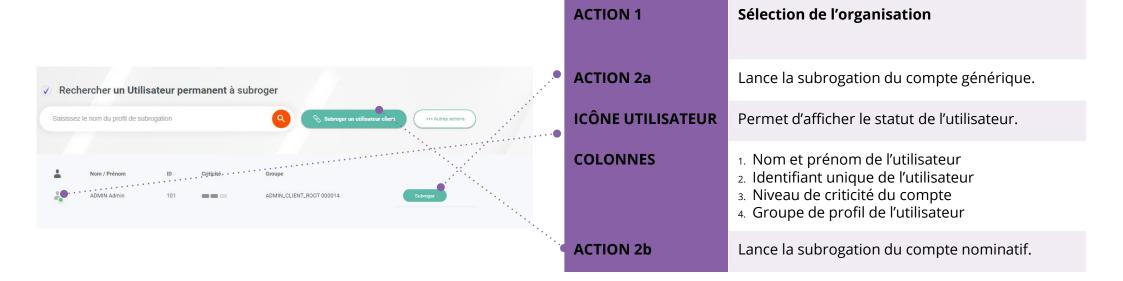
Ergonomie générale



Effacé



Ecran principal (après sélection d'une organisation)





Action 1: Subrogation



La première étape permet de sélectionner une organisation afin d'accéder aux profils des utilisateurs.



CHAMPS	VALEURS	RÈGLES DE GESTION / USAGES
Code organisation	Code numérique	6 chiffres minimum.
Organisation	Nom de l'organisation	Raison sociale de l'organisation

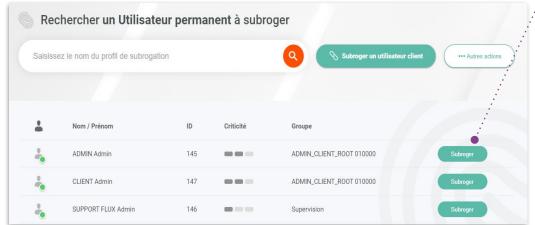


Action 2a : Subrogation générique

1 2 3 4

Une liste des utilisateurs générique est disponible : lorsque cet utilisateur générique est subrogé, l'utilisateur support hérite du groupe de profils durant sa session de travail.







Action 2b: Subrogation nominative



Lorsqu'un utilisateur est subrogé, l'utilisateur support hérite de son groupe de profils durant sa session de travail.



CHAMPS	VALEURS	RÈGLES DE GESTION / USAGES
Adresse e- • mail de l'utilisateur	Alphanumérique	Règle de gestion de l'organisation
Domaine	Liste fermée	Règle de gestion de l'organisation
Demander la subrogation	-	-



Action 3 : Demande de subrogation

1 2 3 4

La troisième étape lance la demande de subrogation.



CHAMPS	VALEURS	RÈGLES DE GESTION / USAGES
Mot de passe	Alphanumérique	 au moins 8 caractères des minuscules et des majuscules au moins un chiffre et un caractère spécial les deux mots de passe doivent correspondre



Action 4: Fin de subrogation

1 2 3 4

La dernière étape permet l'arrêt de la subrogation.

Subrogation de l'utilisateur admin@bnpp.com jusqu'à 19:33:36 Arrêter la subrogation



CHAMPS	VALEURS	RÈGLES DE GESTION / USAGES
Arrêt	-	Chaque session est limitée à 30 minutes.



